



## 1 travailleur social (H/F) en MJIE

**Localisation du poste : Hénin-Beaumont principalement et Arras**

**1 poste en CDI à 100% :** 60% en MJIE à Hénin et 40% en MJIE dans un premier temps avec possibilité de mobilité sur les autres activités des sites d'Arras et d'Hénin (AEMO, ...)

**Activité : Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) principalement et possibilités d'exercer en Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Réparation pénale (RP), ...**

**Diplômé(e) DEES ou DEASS.**

**Connaissance et expérience dans le champ de la Protection de l'Enfance souhaitées.**

### Mission générale :

Le travailleur social intervient directement auprès de la famille et de l'enfant. Il évalue l'existence ou non d'une situation de danger pour l'enfant. Les interventions s'effectuent au domicile ou au Service. Il prend aussi contact auprès des différents partenaires, afin de recueillir les différents éléments permettant une évaluation partagée de la situation. Pour cela, il travaille en étroite coordination avec les psychologues du Service et participe aux bilans et synthèses animés par le Chef de Service. Il contribue à la formulation des hypothèses de travail qui feront l'objet de préconisations listées dans le rapport final remis au magistrat.

### Compétences nécessaires :

- Savoir-faire :
  - ☞ Capacité de rédaction, d'analyse, de synthèse,
  - ☞ Capacité à entrer et à établir la relation,
  - ☞ Capacité d'organisation,
  - ☞ Travail en équipe pluridisciplinaire,
  - ☞ Capacité de communication et d'écoute,
  - ☞ Savoir adopter une distance professionnelle,
  
- Savoir être :
  - ☞ Capacités d'adaptation et de prise d'initiative,
  - ☞ Empathie,
  - ☞ Sens des responsabilités
  - ☞ Disponibilité

### Rémunération

Rémunération selon Convention Collective du 15 mars 1966, avec reprise d'ancienneté possible.



**Poste à pourvoir de suite.**

**Candidature (CV+ lettre de motivation) à envoyer à Mme KAIK, Directrice de services avant le 20 mai 2022, [isabelle.kaik@adae62.fr](mailto:isabelle.kaik@adae62.fr)**